



Houldizy, le 21 mars 2022

Le Maire

## INFORMATION

### Travaux de reprise du réseau d'alimentation en eau potable et des branchements rue de la Fusée

Madame, Monsieur,

Pour faire suite à l'avis diffusé récemment par les services d'Ardenne Métropole, je vous informe que les travaux seront réalisés par l'entreprise PONCIN à compter du 28 mars 2022 (au lieu du 21 mars).

Compte-tenu de la nature et de l'importance des travaux – réseau d'alimentation en eau potable (par Ardenne Métropole) et canalisation d'eaux pluviales (par la commune) - la rue de la Fusée sera interdite à la circulation de 08h00 à 17h00. Seuls les véhicules prioritaires (pompiers- ambulances –gendarmerie) pourront y accéder.

Le stationnement des véhicules, si nécessaire, pourra être effectué rue de la Forrière.

Comptant sur votre compréhension,

Le Maire,

  
